



1ère Assemblée générale SCIC SAS Toi et Toits 3 juillet 2021



Ordre du jour

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité de l'exercice 2019/2020
- Rapport financier 2019/2020
- Approbation des comptes 2019/2020
- Affectation des résultats de l'exercice 2019/2020
- Election Membres Conseil Administration
- Vote des résolutions
- Informations diverses - Questions diverses



Rapport d'activité TECHNIQUE

- Résumé de cet exercice 2019/2020
- Choix de l'artisan
- Rencontre avec ENEDIS
- Grappe de toitures
- Etudes de structure

Rapport d'activité TECHNIQUE



Renseigné par :
Date : Le ... / ... / ... à ... heures

Toitures uniquement :

Couverture :

- Bac acier, préciser épaisseur : mm fixation sur bac impossible si < 0,5 mm
 - Fibrociment Tôle ondulée Tuiles
 - Terrasse Préciser revêtement (dalles, goudron, gravillon...) :
- État général (rouille, fuites, usure, bon état...) :

Charpente :

- acier béton bois : traditionnel / fermette / autre :
 - Note de calcul disponible : OUI / NON
 - Charpente accessible : OUI / NON
- État général : (bon état, délabré, pièce à changer...) :

Encombrement, équipements de toit :

Constructeur / Architecte (nom et coordonnées) :

Rénovation de toiture

- Pas d'actualité
- Réalisée récemment // préciser :
- En projet // préciser période :

Raccordement au réseau

Emplacements Compteur(s) & Logette / Transformateur

(position compteur(s) actuel(s) et point de connexion au réseau public)
★ annoter les emplacements sur la carte

Raccordement en terrain privé (panneaux - point de connexion réseau public)

- fourreau vide disponible
- besoin d'une tranchée pour passer les câbles

Nature du terrain (si tranchée) :

- terrain nu goudron/béton autre :
- Longueur de la tranchée : m

Mise à disposition

Ressenti propriétaire

- semble prêt-e à mettre à disposition son site
- ne semble pas prêt-e à mettre à disposition son site
- a besoin de garanties complémentaires à celles ci-dessus

Précisions :

Exemples : exigence loyer, concertation avec conjoint-e

Documents à demander (toiture)

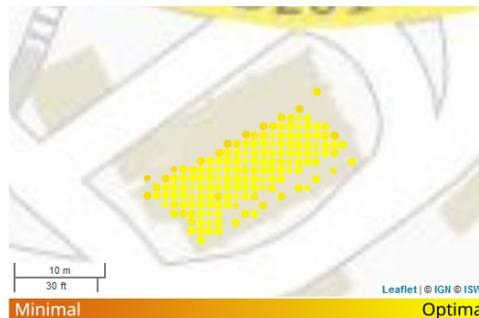
- Facture d'électricité Pour
- Plan de masse Pour
- Plan de charpente À p
- Plan du complexe de couverture/isolation À p
- Note de calcul de tenue structurelle À p



Choisissez votre surface de pose

0 m²

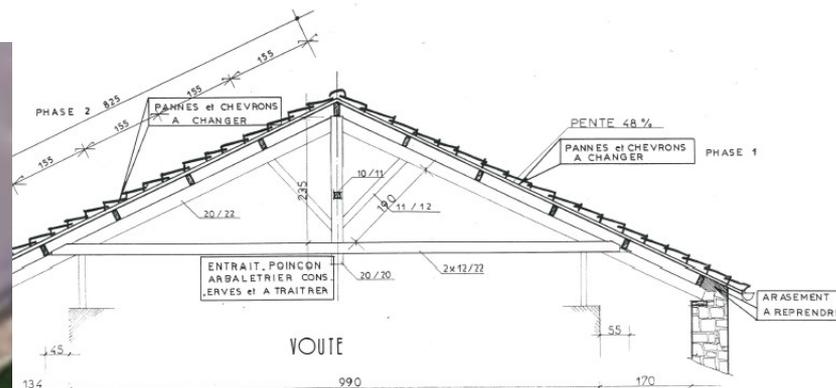
158m²



Le Département du Puy-de-Dôme œuvre pour la transition énergétique sur son territoire. Vous pouvez, vous aussi y contribuer, en passant à l'énergie solaire !

COUPE TRANSVERSALE 1 / 50

- PROJET -



VENTE TOTALE	AUTOCONSUMMATION	THERMIQUE EAU CHAUDE
Estimation économique sur 20 ans		
 REVENUS 65 500 €	 INSTALLATION À PARTIR DE 40 000 €	 GAINS 25 500 €
Estimation énergétique sur 20 ans		
 PRODUCTION 529 500 kWh	 PUISSANCE 24 kWc	 CO ₂ ÉCONOMISÉ 47,1 tonnes
Soit l'équivalent de :		
71 ARBRES PLANTÉS		

Rapport d'activité TECHNIQUE



Collectivité **Palladuc**

Analyse d'opportunité solaire photovoltaïque

Fiche bâtiment **Eglise**

Opportunité solaire **Forte**

Les fiches bâtiments présentent les résultats techniques et économiques de chacun des bâtiments dont l'opportunité photovoltaïque est avérée (moyenne, forte ou très forte).

Servitude architecturale

Bâtiment dans un périmètre spécifique	Aucune
Avis de l'ABF en cas de servitude	0

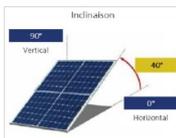
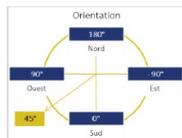
En cas de servitude architecturale, la collectivité doit se rapprocher des ABF avant d'engager le bâtiment dans la suite de l'opération.



Caractéristiques techniques

Type de toiture (déterminé via géoportail)	Tuile
Risque d'ombrage (déterminé via géoportail)	Aucun
Orientation de la toiture	-25°
Pente de la toiture	30°
Surface disponible	98 m ²
Puissance installable	16,28 kWc
Puissance retenue (1)	9,00 kWc
Surface de toiture retenue pour le PV	54 m ²

(1) La puissance retenue est calculée pour présenter la meilleure opportunité technico-économique en tenant compte du contexte réglementaire.



Données estimatives du gestionnaire de réseau Enedis

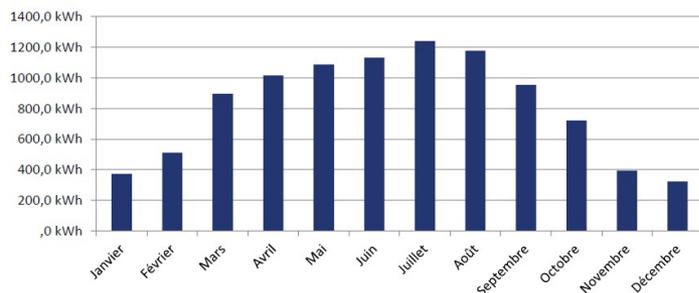
Type de raccordement **Raccordement BT simple**

Si le raccordement est simple alors son coût est forfaitaire aux alentours de 1 300 €, sinon des études complémentaires sont nécessaires.

Bilan énergétique et environnemental

Production électrique solaire annuelle	9 828 kWh
Ratio de production	1 092 kWh/kWc
Emissions de CO2 évitées	825,6 kgCO2/an

Estimation de la production solaire par mois sur une année (en kWh)



Tarif d'achat de l'électricité produite **0,1575 €/kWh**

Bilan économique

Dépenses		Recettes		Bilan	
Investissement initial				Reste à charge	
Estimation coût installation solaire	18 000 €	Subvention CD 63	- €		
Estimation coût raccordement Enedis (2)	1 300 €	Subvention EPCI	- €		
Estimation forfait contrôle	350 €	Subvention PNR	- €		
Total investissement (€TTC)	19 650 €				19 650 €
Fonctionnement annuel				Bénéfice	
Participation au TURPE	42 €	Vente électricité	1 548 €		
Coût de la maintenance annuelle	153 €				
Provision renouvellement onduleur	90 €				
Surcoût d'assurance pour le bâtiment	90 €				
Imposition sur la recette	- €				
Total fonctionnement (€TTC)	375 €		1 548 €		1 173 €

(2) Si l'estimation du coût de raccordement n'est pas annoncée, c'est que son calcul nécessite des études complémentaires de la part du gestionnaire de réseau Enedis. Le coût exact ne sera connu qu'à la demande de raccordement de l'installation.

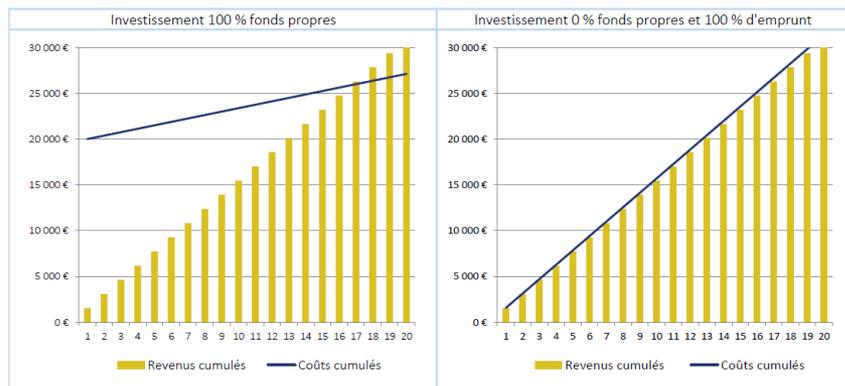
Temps de retour brut sans subvention **12,7 ans**
 Temps de retour net sans subvention **16,7 ans**

Le temps de retour brut, correspond à la formule : investissement sans aide / recette annuelle de la vente d'électricité

Le temps de retour net, apporte une vision plus précise de la rentabilité de l'investissement en tenant compte de tous les coûts de fonctionnement liés à une installation solaire sur 20 ans.

En fonction de la solution de financement choisie par la collectivité et des subventions mobilisables, le temps de retour net et le bénéfice sur 20 ans évoluent.

Les graphiques ci-dessous présentent les résultats de 2 solutions possibles d'investissement pour la collectivité :



19 650 €	Fonds propres	0 €
0 €	Emprunt	19 650 €
0 €	Annuité d'emprunt	1 196 €
16,7 ans	Temps de retour net avec subventions	Non concerné
3 816 €	Bénéfice net sur 20 ans avec subventions	-461 €

Rapport d'activité TECHNIQUE



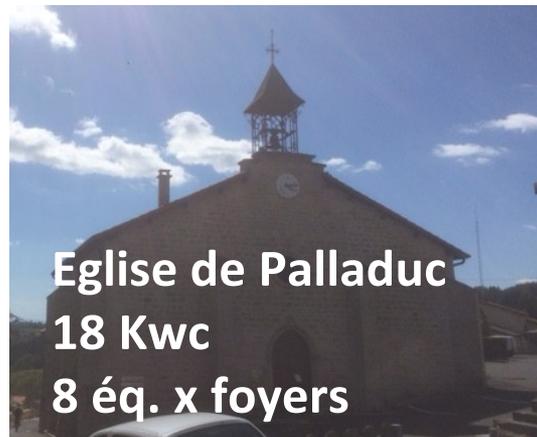
Hangar à Marsac de Monsieur Pommeyrol



Rapport d'activité TECHNIQUE



Mairie de Palladuc
9 Kwc
4 éq. x foyers



Eglise de Palladuc
18 Kwc
8 éq. x foyers



Hangar Valcivières
27 Kwc
12 éq. x foyers



Hangar Marsac
18 Kwc
8 éq. x foyers



Tennis
St Rémy-sur-Durolle
100 Kwc
45 éq. x foyers



Local technique
St Rémy-sur-Durolle
36 Kwc
16 éq. x foyers

Rapport d'activité TECHNIQUE



SCIC Toi et toits

proposition technique et financière n° PICECE00764-25
du 30/03/2020

Votre interlocuteur à BURGEAP : Fabrice Petitfrère
Tel : 07 61 75 93 88
Courriel : f.petitfrere@groupeginger.com

Etude de faisabilité structurelle sur projet de mise en place de
panneaux photovoltaïques

Créé en 1947, BURGEAP, bureau d'ingénierie de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie appartient au groupe GINGER leader français dans l'ingénierie des sols, des matériaux et des ouvrages. BURGEAP a ainsi contribué à la naissance d'un groupe français et indépendant d'ingénierie, incontournable par son offre multidisciplinaire, sa proximité géographique et ses garanties financières.



Description de la prestation	Qté	P.U. HT en euros	Montant HT en euros	Total HT en euros
<p>Diagnostic structure et étude capacité portante Faisabilité mise en place de panneaux photovoltaïques</p> <p>Contexte : Projet de mise en place de panneaux photovoltaïques sur la couverture de plusieurs bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Salle Omnisport - Cunihat -Ecole - Mairie - Eglise - Palladuc (3 bâtiments) -Local technique - Saint Rémy <p>Objectif de la mission : L'objectif de la mission est d'étudier par le calcul la faisabilité de pose de panneaux photovoltaïques sur la couverture des bâtiments étudiés.</p> <p>Contenu de la mission : La proposition est distinguée par bâtiment :</p> <p>1- SALLE OMNISPORT - CUNIHAT</p> <p>Les plans structure seront fournis pour ces ouvrages. Les études seront menées sur la base documentaire.</p> <p>Ingénierie : Analyse documentaire des éléments de structure de la charpente Modélisation de la structure de charpente sur logiciel de calcul numérique Modélisation des actions climatiques (neige + vent) Calcul de capacité portante de la charpente : vérification d'une trame-type (ferme + panne) selon les Eurocodes : contraintes + déplacement</p> <p>Non-compris : vérification de la stabilité hors-plan des bâtiments (pas de modification des efforts de vent)</p> <p>Rendu sous forme de notes de calculs</p>	3,25	700	2275	2 275,00
<p>2- ECOLE - MAIRIE - EGLISE - PALLADUC</p> <p>Les plans structure seront fournis pour ces ouvrages. Les études seront menées sur une base documentaire.</p> <p>Ingénierie : Analyse documentaire des éléments de structure de la charpente Modélisation de la structure de charpente sur logiciel de calcul numérique Modélisation des actions climatiques (neige + vent) Calcul de capacité portante de la charpente : vérification d'une trame-type (ferme + panne) selon les Eurocodes : contraintes + déplacement</p> <p>Non-compris : vérification de la stabilité hors-plan des bâtiments (pas de modification des efforts de vent)</p> <p>Rendu sous forme de notes de calculs</p>	7,75	700	5425	5 425,00

3- LOCAL TECHNIQUE - SAINT REMY

Les plans de structure ne sont pas fournis pour cet ouvrage.

Intervention sur site

Intervention d'une équipe de 2 personnes spécialisées pour relevé des structures (sections, espacements, trames-types, complexes de façade et de toiture).
Accès aux éléments de charpente par nacelle.

Report sur plans des structures de charpente

4 700 2800 2 800,00

Ingénierie :

Analyse des résultats des essais en laboratoire.
Modélisation de la structure de charpente sur logiciel de calcul numérique
Modélisation des actions climatiques (neige + vent)
Calcul de capacité portante de la charpente : vérification d'une trame type (ferme + panne) selon les Eurocodes : contraintes + déplacement
Non-compris : vérification de la stabilité hors-plan du bâtiment (pas de modification des efforts de vent)

Rendu sous forme de notes de calculs

2,75 700 1925 1 925,00

A votre charge :

- Plans DOE des charpentes

Conditions de commande :

- Intervention planifiée 2 à 3 semaines après réception du bon de commande
- Rapport remis 3 à 4 semaines après intervention.

Total €HT de la prestation				12 425,00
TVA 20%				2 485,00
Total €TTC				14 910,00

Votre commande implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-jointes, et en particulier l'acceptation d'un règlement à 30 J. La facture d'acompte (30%) est réglable à réception, l'encaissement conditionnant le démarrage effectif de la prestation. Les autres factures sont réglables à 30 jours, date de facturation. Cette proposition est valable pour une période de 3 mois.

Accord sur proposition

Cachet de la Société

Siret : 849 898 234 00018
63600 AMBERT
15 Avenue du 11 Novembre
à Capital variable
SCIC SAS TOI ET TOITS

« J'accepte la proposition ainsi que les conditions générales de vente. Je conserve un exemplaire de ce document. »

Date : 01 juillet 2020
M/M/Pr/M/ : C.H. OLIER, Pascal
Mail : scic@toi-et-toits.com
Téléphone : 06 77 33 18 62
Signature :

Société à facturer

Nom de la Société :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Votre numéro de TVA intracommunautaire :

Commande à retourner à l'adresse suivante :

BURGEAP - Agence Centre-Est - site de Lyon 19, rue de la Villette - 69425 Lyon CEDEX 03 Tél: 04 37 91 20 50 - Fax : 04 37 91 20 69 burgeap.lyon@groupeginger.com
SAS au capital de 1 200 000 euros - SIRET 682 008 222 000 56 / RCS Nanterre B 682 008 222 / Code APE 7112B / CN BNP Neully - SJS 30004 01925 00010066129 29

Rapport d'activité COMMUNICATION



- Notre réseau et nos rencontres
- Nos supports de communication
- Informatique

Rapport d'activité COMMUNICATION



Thiers



Egliseneuve près Billom



Saint Germain L'Herm



Intercoopawatt

Rapport d'activité COMMUNICATION



TOI et TOITS — Scic TOI & TOITS – Coopérative citoyenne de production d'énergie renouvelable

[Qui sommes nous ?](#) ▾ [Notre projet](#) [Devenir sociétaire](#) [FAQ](#) [Actus](#) [Contact](#) ▾

100 articles publiés sur www.toi-toits.fr

Accueil

Moyenne :
50 visiteurs / jour
5 pages vues / visiteur

Spread the love



Rapport d'activité COMMUNICATION



Et si nous produisions **ensemble** une énergie locale?

Rejoignez-nous ! *Coopérative citoyenne Toi et Toits*



Flyer

La SCIC **Toi et Toits**

regroupe :

- des citoyens
- des collectivités
- des agriculteurs
- des entreprises locales...



... autour de **valeurs communes** :

- un ancrage territorial
- une priorité à l'investissement local
- une démarche collective
- une gestion participative
- le respect de l'environnement et la réduction des consommations d'énergie

... pour produire de l'énergie
photovoltaïque,
sur des toits du **Livradois Forez**

Les bénéfices



Retours sur
investissements
locaux



Participation à la
transition
énergétique



Sensibilisation
aux énergies
renouvelables



Développement
d'autres projets
d'intérêt collectif



Création
d'emplois

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



- Présentations
- Nos actions juridiques
- Nos actions finances
- Compte de résultats et bilan

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



- Présentations
- Le groupe de travail
- Le cabinet CERFRANCE

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



- Nos actions juridiques
 - Les baux
 - Les COT
 - Les assurances
 - L'acte de vente Pierre Pommeyrol

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



BAUX

Les baux concernent les propriétés privées.

2 toitures privées relèvent de bail: celles de Valcivières (M. Durand) et de Marsac (M. Pommeyrol)

Type de bail :

- Le choix du bail est le bail civil sans publication. Le bail civil, bien que non constitutif de droits réels, apparaît suffisamment sécurisé dans la mesure où les prêteurs sont des sociétaires investis dans la Scic.
- Le bail emphytéotique apportant davantage de garanties à la Scic n'était pas retenu car onéreux et complexe à réaliser. Néanmoins, il serait exigé par l'organisme bancaire pour (une toiture) pour les toitures des bâtiments privés. Vu le coût de cette opération (avec passage obligé et coûteux d'un géomètre), nous avons choisi de ne l'utiliser que pour le bâtiment de Valcivières de Monsieur Emmanuel Durand, pas pour celui de Monsieur Pommeyrol à Marsac

Caractéristiques globales du bail :

- Durée de 20 ans à compter de la date de raccordement
- La redevance annuelle est symbolique: 1€ annuel
- Les obligations du bénéficiaire et du bailleur sont clairement définies
- Les responsabilités et assurances sont notifiées de part et d'autre avec de surcroît engagement à renoncer réciproquement à tout recours en cas de sinistre.
- La résiliation du bail soit dans le cas d'une non réalisation des installations, soit d'un non respect des clauses réciproques.
- Le devenir de l'installation à l'expiration du bail fera l'objet d'une négociation (6 mois avant expiration) avec proposition soit de reconduction d'un nouveau bail, soit de reprise de l'installation par le bailleur, soit de démantèlement nécessitant alors délai et convention spécifique.



CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

- Les COT concernent les propriétés publiques ou domaine public.
- Les communes de Palladuc (salle des fêtes et église), de Saint-Rémy (tennis, ateliers techniques) ont fait l'objet d'un COT, celui de la commune de Thiers et de l'EPCI ALF restent à réaliser ou en cours de réalisation.

Type de COT :

- Le choix retenu est la COT non constitutive de droits réels, les collectivités propriétaires étant sociétaires de la Scic.

Caractéristiques globales du bail :

- Elles sont en grande partie identiques aux baux
- Il est demandé aux collectivités bailleurs la mise à disposition ponctuelle d'une personne (agent ou autres) pour effectuer un contrôle visuel et le cas échéant un réarmement du compteur.
- Les mêmes clauses liées à l'expiration du contrat sont proposées aux collectivités.

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



LES ASSURANCES

- Le choix est porté sur la mutuelle MAIF qui s'est spécialisé dans les assurances de porteurs de projets citoyens en énergie photovoltaïque.

Les garanties souscrites sont les suivantes :

- **La Garantie Dommages aux biens** comprend tous risques complémentaires à ceux de l'installateur (soit vols, vandalismes, risques climatiques). Elle n'est pas indispensable mais fortement conseillée par la MAIF.
- **La Responsabilité Civile Maîtrise d'Ouvrage.** Même si l'entreprise est toujours responsable des dommages occasionnés sur et pendant le chantier, le maître d'ouvrage, porteur de projet peut être mis en cause en première ligne dans des dommages liés à un événement accidentel (corporel, matériel ou immatériel) durant la durée du chantier.
- **La Garantie financière Perte d'Exploitation** est destinée à compenser les pertes de production d'électricité consécutives à un sinistre (lui-même garanti au titre des dommages aux biens X607).
- **La Responsabilité Civile Exploitation** comprend, outre la responsabilité civile défense, recours juridique et responsabilité civile liée à l'exploitation, les pertes pécuniaires résultant de dommages matériels et immatériels ainsi que les préjudices occasionnés à des tiers.
- **La Responsabilité Civile Générale** comprenant la responsabilité des sociétaires et de ses réunions / manifestations.
- ***La garantie Dommages Ouvrages (DO) n'est pas indispensable pour les installations en surimposition sauf si l'installation nécessite des travaux de renforcement de la charpente ou sauf si elle est exigée par la propriétaire de la toiture. Elle est compensée par la garantie décennale et la responsabilité civile de l'installateur qui doit être valide pour la pose des panneaux photovoltaïques. Cette option n'a pas été retenue par le Conseil d'Administration.***

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



- Nos actions finances
- Subvention Aura
- Subvention Etudes de structure
- Comparatif cabinet Expertise – comptable
- Compta et relations banques
- Comparatif banques
- Demande d'emprunt



JURIDIQUE - FINANCE

Nos actions finances

Subvention Aura

SCIC-SAS Toi et Toits										TOTAL
Projets	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	N°8		
chiffres établis sur			devis FREEPOWE R	devis FREEPOWE R		devis JCMELEC		ETUDE Solar Dôme		
	devis OHE	devis OHE			ESTIME		ESTIME			
commune propriétaire bâtiment	Cunlhat Cunlhat Salle de sport	Valcivières E. Durand agricole	Marsac Marsac salle des fêtes	St Rémy St Rémy tennis	St Rémy St Rémy Bat. Technique	Ambert comcom ombrières	Paladuc Paladuc ?	Courpière Courpière Espace Coubertin		à reporter (en vert)
DONNES GENERALES										
Puissance totale du projet (KWc)	99	36	36	99	36	36	35	96		473
Productible estimé (MWh/an) à 1100 kWh/kWc	108,9	39,6	39,6	108,9	39,6	39,6	38,5	106		520
dont autoconsommé	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Surface de modules (m2)	556	204	200	556	200	210	200	580		2706
Projet sur le territoire TEPOS	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI		OUI
A-INVESTISSEMENTS										
COUTS ELIGIBLES (euros HT)										
2	Fourniture et pose des modules PV en toiture									
	51424	20239	18271	43352	18271	21665	20000	51424		244646
2.1	Travaux de couverture, travaux électriques, fourniture des panneaux									
	51424	20239	18271	43352	18271	21665	20000	51424		244646
3	Autres travaux									
	46576	22861	26386	47662	26386	29768	27400	46576		273615
3.1	Raccordement au réseau électrique									
	28750	12950	8957	18855	8957	8625	9000	28750		124844
3.2	Tranchées domaine privé									
	0	0	0	1000	0	0	0	0		1000
3.3	Achat système de monitoring									
	500	400	400	500	400	979	400	500		4079
3.4	Vidéo surveillance									
	0	0	0	0	0	0	0	0		0
3.5	Coffrets onduleurs									
	9609	5918	5918	9609	5918	8452	6000	9609		61033
3.6	Autres travaux									
	7717	3593	11111	17698	11111	11712	12000	7717		82659
4	Couts non éligibles : prestations intellectuelles...									
	3000	2300	2300	3000	2300	2300	2300	3000		20500
4.1	Consuel, bureau de contrôle									
	500	300	300	500	300	300	300	500		3000
4.2	AMO, ingénierie, autres études									
	2000	1500	1500	2000	1500	1500	1500	2000		13500
4.3	Frais administratifs									
	500	500	500	500	500	500	500	500		4000
4.4	Autres et imprévus divers									
										0
	TOTAL INVESTISSEMENT									
	101000	45400	46957	94014	46957	53733	49700	101000		538761
	dont coût non éligible									
	3000	2300	2300	3000	2300	2300	2300	3000		20500
	solution de référence théorique									
										0
	total investissement éligible avant déduction SRT									
	98000	43100	44657	91014	44657	51433	47400	98000		518261
B-RECETTES ET COUTS DE FONCTIONNEMENT										
1	Produits annuels (euros/an)									
1.1	Vente électricité									
	11979	4752	4752	11979	4752	4752	4620	11616		59202
1.2	Tarif d'achat électricité pris en compte (euro/KWh)									
	0,11	0,12	0,12	0,11	0,12	0,12	0,12	0,11		0,11 - 0,12
1.3	Autres									
										0
	TOTAL Produits									
	11979	4752	4752	11979	4752	4752	4620	11616		59202
2	Charges annuelles (euros/an)									
2.1	Maintenance annuelle									
	1700	612	612	1700	612	612	612	1700		8160
2.2	Monitoring									
	120	120	120	120	120	120	120	120		960
2.3	Frais de gestion									
	0	0	0	0	0	0	0	0		950
2.4	Assurances									
	1000	400	400	1000	400	400	400	1000		5000
2.5	Loyers									
	0	0	0	0	0	0	0	0		0
2.6	TURPE									
	745	42	42	745	42	42	42	745		2445
2.7	Autres									
	0	0	0	0	0	0	0	0		3500
	TOTAL Charges									
	3565	1174	1174	3565	1174	1174	1174	3565		21015
3	Charges exceptionnelles (euros)									
3.1	Renouvellement onduleurs (année 11)									
	10000	6000	6000	10000	6000	6000	6000	10000		60000
3.2	Autres									
	0	0	0	0	0	0	0	0		0
4	Taxes (euros/an)									
4.1	CFE									
										300
4.2	CVAE									
										0
4.3	IFER									
										0
4.4	Taxe foncière									
										0
4.5	Autres									
										0
	TOTAL Taxes									
	0	0	0	0	0	0	0	0		300
5	EBE									
	8414	3578	3578	8414	3578	3578	3446	8051		37887

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

DIRECTION GÉNÉRALE
ADJOINTE AUX TERRITOIRES
ET MOBILITÉS
Département de Gestion
Financière DGA 1

Monsieur Pascal CHALLET
Président
TOIT & TOITS
15 avenue du 11 Novembre
63600 AMBERT

N° de dossier : 20 003501 01

Votre interlocuteur :
Fouaze CHAÏD
Assistante(i) de gestion
Tél : 04 73 31 62 92
Courriel : fouaze.chaid@auvergnerhonealpes.fr

Le Conseil régional, le 10/07/2020

Monsieur le Président,

La Région a décidé de répondre favorablement à votre demande de soutien dans le cadre de l'opération « Appel à projets partenariaux - Toi et Toits, première grappe de projets photovoltaïques sur toiture en Livradois-Forez » pour un montant de 125 040,00 €.

Vous trouverez ci-joint une convention de subvention qui vous précise les conditions dans lesquelles cette aide vous sera versée. Nous vous saurions gré de bien vouloir nous en retourner un exemplaire dûment signé, accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Le Département de Gestion Financière reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Vous remerciant pour votre engagement au service de notre territoire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos salutations sincères et dévouées.

Par délégation du Président,


Philippe BAILBE
Le Directeur Général des Services

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



- Nos actions finances
- Subvention Etudes de structure

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



- Nos actions finances
- Comparatif cabinet Expertise – comptable
- Compta et relations banques

Comparatif cabinets expertise-comptable 11-11-20

	Lieu	contact	Coût Compta /an	Coût compta 1er exercice	Coût juridique/ an	Sup à prévoir	sup à prévoir	Total année 1	Total année N	A noter
KPMG	Ambert	Henri	2000	500	500			2500	2500	
Horizon 63 C	Clermont	Pascal	1000	1200	900	400		2100	1900	interesse par ESS + 400 € si juriste lors de l'AG
ACF	Ambert	Pascal	2600	2600	1600	300 €	7%	4382	4382	+ 300 € si juriste lors de l'AG
AUVERCO	Clermont	J Claude	1350	900	800			1973,6	2423,6	dont 22,80 €/mois de logiciel si saisie comptable par nous
AUVERCO	Clermont	J Claude	1800	900	800			1700	2600	pas de supplément si saisie comptable par eux
63 AGIR	Clermont	Olivier	1800	1400	600	0	0	2000	2400	

Rapport d'activité JURIDIQUE - FINANCE



- Nos actions finances
- Comparatif banques
- Demande d'emprunt



Offre de financement pour l'installation de centrales photovoltaïques

- Document transmis par mail -

Mesdames, Messieurs,

À la suite de l'analyse de la base documentaire que vous nous avez adressée, nous avons étudié la participation au dit projet décrit dans ces documents. Nous confirmons notre intérêt de participer à cette opération.

Les parties s'accordent sur le fait que les Principaux Termes et Conditions, de l'offre de financement, indiqués dans le présent document sont indicatifs et ne constituent en aucun cas un engagement de Crédit Agricole Centre France ou de l'emprunteur. Le financement décrit dans ce document est subordonné à un accord du Comité des Engagements de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Centre France

Aussi, par la présente, nous avons le plaisir de vous communiquer nos conditions indicatives de participation au financement de vos projets :

Etat des pièces au 01-04-21								
	N°1	N°2	N°3	N°4	N°5	N°6	N°7	Total
	Emmanuel Durand Valcivieres 27 kWc	Mairie Palladuc 9kWc	Eglise Palladuc 18 kWc	Reprise centrale Pomeyrol Marsac 18 kWc	Complexe sportif Sauzedde Thiers 100 KWc	Local Technique St-Rémy 36 KWc	Tennis St-Rémy 126 kWc	334 KWc
Devis matériel et pose	36753	17015	33183	14185	107245	44237	127810	380428
Contrat d'assurance perte d'exploitation et dommage aux biens	Oui	Oui	Oui	oui	oui	oui	Oui	
Tarif de raccordement EDF	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Bail ou accord	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	
Timing des installations par tranche	avr-21	avr-21	avr-21	avr-21	nov-21	fev 22	déc-21	
Prévisionnel d'exploitation	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Le montant de l'apport	5000	3000	3000	3000	10000	6000	10000	40000
Durée souhaitée de l'emprunt	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans	15 ans

Emprunteur	SCIC SAS TOI ET TOITS
Prêteur	Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre France
Montant total	<p>Phase 1 : installation de 4 centrales pour une puissance globale de 72kwc Montant du projet : 101 136 € HT Crédit long terme : Intervention à hauteur de 71 250 € HT en Crédit Long Terme, Crédit relais : Ligne de billet de trésorerie relais TVA 20 000 € sur la base des factures produites. Ligne de trésorerie avance subvention : 23 200 €</p> <p>Phase 2 : installation de 3 centrales pour une puissance globale de 262kwc Montant du projet : 279 232 € HT Crédit long terme : Intervention à hauteur de 196 690 € HT en Crédit Long Terme, Crédit relais : Ligne de billet de trésorerie relais TVA 55 800 € sur la base des factures produites. Ligne de trésorerie avance subvention 64 200 €</p>



Votes

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité de l'exercice 2019/2020

Compte de résultats et bilan





Votes

- Approbation des comptes 2019/2020
- Affectation des résultats de l'exercice 2019/2020

Election des membres du conseil d'administration



- 2 postes dans la catégorie « bénévoles particuliers »
- 2 postes dans la catégories « collectivités locales »
- 1 poste dans la catégorie « salariés fournisseurs »

Votes



- Résolutions

Questions diverses





MERCI POUR VOTRE ATTENTION

QUE REPRÉSENTENT VOS PARTS SOCIALES ?



2 parts sociales à 50 € = 100 €

900 € investis

2 m² de panneaux installés

produisent l'équivalent de la consommation électrique de votre réfrigérateur et de votre téléviseur

40 parts sociales à 50 € = 2000 €

18000 € investis

36 m² de panneaux installés

produisent l'équivalent de la consommation électrique de 4 foyers (hors chauffage électrique)